

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

CONTACT

Marine HUGUET,
responsable des publics

☎ 03 20 65 38 03 / 06 01 13 67 69
marine.huguet@culture.gouv.fr

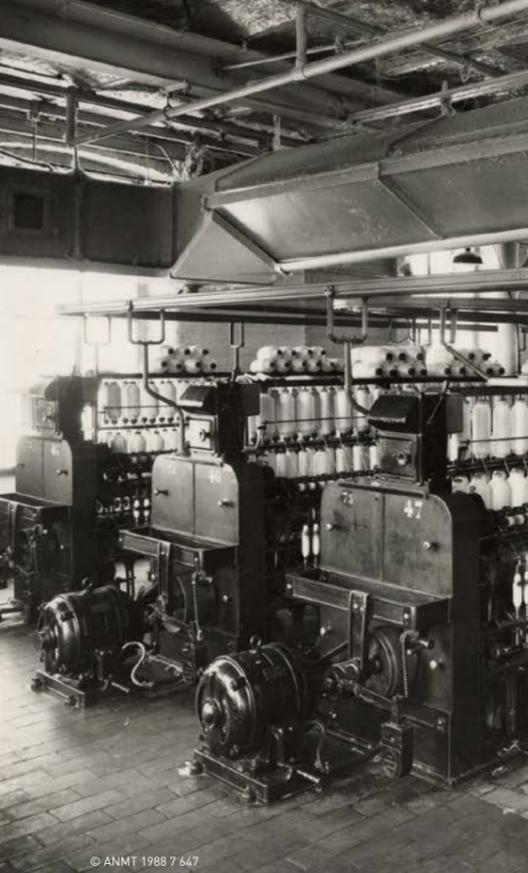
Archives nationales du monde du travail
78 boulevard du Général Leclerc
CS 80405, 59057 Roubaix cedex 1
archives-nationales-travail.culture.gouv.fr



ARCHIVES
NATIONALES
DU MONDE
DU TRAVAIL

Images © ANMT

DEVENEZ MÉCÈNES DES ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL



© ANMT 1988 7 647

MISSIONS DES ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

Installées depuis 1993 au cœur de Roubaix dans l'ancienne filature Motte-Bossut, fleuron de l'industrie textile du XIX^e siècle, les Archives nationales du monde du travail (ANMT) sont un service à compétence nationale du ministère de la Culture.

Elles ont pour mission de collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser les archives d'acteurs de la vie économique et professionnelle à l'échelle nationale et internationale : entreprises, syndicats, comités d'entreprises, organismes professionnels, associations œuvrant dans le monde du travail.

Les fonds d'archives se composent de documents écrits, manuscrits, imprimés, mais aussi de photographies, d'affiches et autres documents sonores, audiovisuels et numériques. Le champ de collecte couvre tous les acteurs privés de la vie économique et professionnelle, depuis la banque Rothschild, les entreprises sidérurgiques, jusqu'aux dossiers professionnels des mineurs de fond en passant par des syndicats et des associations de lutte contre la pauvreté comme le Secours populaire ou Emmaüs International.

La salle de lecture permet à toute personne de venir consulter et étudier librement les documents conservés. L'organisation d'une riche programmation événementielle autour d'expositions temporaires permet de mettre en valeur les fonds d'archives auprès du public scolaire et des amateurs de visites culturelles.

Aujourd'hui, les ANMT conservent 50 km linéaires d'archives dans les 18 000 m² de l'ancienne usine aux dimensions hors-normes.



© ANMT 1988 7 15



© ANMT 2005 59 NC4



© ANMT 2005 59 NC

HISTOIRE DU BÂTIMENT : L'ANCIENNE USINE MOTTE-BOSSUT

En 1843, Louis Motte-Bossut construit, au bord d'un ancien bras du canal de Roubaix, un immense bâtiment de cinq étages pour y installer une filature de coton. L'usine est si énorme qu'on la surnomme « l'usine-monstre ».

L'activité de l'entreprise est très florissante à la fin du XIX^e siècle. L'architecture de l'usine fait volontairement appel à un imaginaire médiéval pour marquer l'emprise de la famille Motte-Bossut sur le paysage urbain de Roubaix : cheminées crénelées, fenêtres de style cathédrale et pignons à redents.

Cependant, la crise économique de la seconde moitié du XX^e siècle et la désindustrialisation du Nord-Pas-de-Calais n'épargnent pas le groupe Motte-Bossut : l'entreprise est liquidée en 1982.

En 1984, la ville de Roubaix est choisie par le ministère de la Culture pour accueillir le premier « centre des archives du monde du travail ». En 1989, le bâtiment est rénové par l'architecte Alain Sarfati, qui lui ajoute des éléments inspirés du vocabulaire maritime et prend le parti de consacrer 1 800 m² aux espaces d'animation culturelle.

Les façades, protégées au titre des Monuments historiques depuis 1978, sont conservées telles quelles. Une partie du bâtiment est évidée pour construire une structure en béton de 8 étages, permettant d'accueillir 39 magasins dédiés à la conservation des archives. La partie ouest, ouverte au public, a conservé ses planchers et ses poteaux en fonte d'origine.



© ANMT



Auditorium



Espace d'accueil de 800 m² pour les expositions



Vitrine

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DES ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL ?

SOUTENIR LES ANMT, C'EST PERMETTRE À VOTRE ENTREPRISE DE S'ENGAGER DANS UNE ACTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL VALORISANTE, EN FAVEUR D'UN PATRIMOINE HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE D'EXCEPTION.

Les expositions des ANMT ont vocation à montrer les archives illustrant le rayonnement national et international de la France, mettant en scène la richesse historique du patrimoine industriel, agricole et économique à travers le temps.

En devenant mécène d'une exposition des ANMT, vous soutenez l'institution dans sa quête de visibilité auprès du grand public. Vous vous associez à sa démarche pour permettre à tous d'accéder aux archives du monde du travail par le biais de grands projets d'expositions illustrant différents aspects de l'histoire économique et sociale. Vous apportez votre contribution au devoir de transmission aux générations futures, à travers la programmation d'événements tous publics mis en dialogue avec des expositions à la scénographie ambitieuse, sources de savoir, lieux d'apprentissage et créatrices de lien social à l'échelle régionale.

SOUTENIR LES ANMT

► PERMET À VOTRE ENTREPRISE DE BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION DE L'IMPÔT sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don, dans la limite annuelle de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes (avec possibilité de report sur les cinq exercices suivants), pour un mécénat financier (don en numéraire).

► RECEVOIR D'EXCEPTIONNELLES COTREPARTIES dans la limite de 25 % du montant du don, personnalisables selon vos besoins.

- Visibilité sur tous les supports de communication de l'exposition (générique, affiches, flyers, carton d'invitation, dossiers de presse, réseaux sociaux...), sur le site internet et à l'entrée du bâtiment.
- Invitation aux événements et remerciement dans le discours du vernissage.
- Visites privatisées : visites de l'exposition, visites guidées et architecturales, visites des coulisses des ANMT.
- Privatisation d'espaces pour vos événements : auditorium (200 places), salles de réunion, plateaux.



Atelier